



HAL
open science

127 : L'installation du gaonat de Palestine dans l'Égypte fatimide

David Bramoullé

► **To cite this version:**

David Bramoullé. 127 : L'installation du gaonat de Palestine dans l'Égypte fatimide. Pierre Savy; Katell Berthelot; Audrey Kichelewsky. Histoire des Juifs. Un voyage en 80 dates de l'Antiquité à nos jours, Presses Universitaires de France, pp.191-195, 2020, 978-2-13082071-0. hal-04461803

HAL Id: hal-04461803

<https://hal.science/hal-04461803v1>

Submitted on 16 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1127 : L'installation du gaonat de Palestine dans l'Égypte fatimide Par David Bramoullé

Dans Savy, P., Berthelot, K., Kichelewski, A. (éd.), *Histoire des Juifs*, Paris, PUF, 2020, p. 191-195.

En 1127, l'installation en Égypte de Masliah ha-Kohen, président de l'académie talmudique (yeshivah) de Palestine et la réunion de cette fonction prestigieuse à celle dite du ra'is al-yahûd (Chef des Juifs d'Égypte) constituent une étape essentielle de l'histoire de la structuration du judaïsme rabbinique médiéval.

1. La lutte d'influence entre les académies talmudiques en contexte musulman

L'installation du *gaon* de Palestine à Fustât en 1127 ne constitue que l'achèvement d'un processus complexe entamé plus d'un siècle auparavant et mêlant à la fois les autorités des académies talmudiques et deux califats rivaux. Depuis le VI^e siècle apr. J.-C. au moins, le judaïsme rabbinique, forme du judaïsme s'appuyant sur le Talmud, se divisait en deux obédiences. D'une part, il existait les académies talmudiques de Babylonie (approximativement l'Irak actuel) qui élaboraient le Talmud babylonien. D'autre part, en Palestine, l'académie installée à Jérusalem au X^e siècle, travaillait aussi à l'élaboration d'un Talmud. Chacune de ces académies était dirigée par un président ou *gaon*. Ces *geonim* représentaient des références en matières religieuses, notamment dans tout ce qui concernait la *halakha*. Ils étaient les seuls habilités à rédiger des *responsa* aux membres des communautés juives rabbiniques qui ne trouvaient pas de solution à leurs interrogations religieuses. Les *geonim* nommaient aussi des représentants locaux, des juges notamment chargés de présider les tribunaux rabbiniques des communautés réparties dans tout le monde musulman. De leur côté, ces communautés devaient financer les académies talmudiques en envoyant des fonds attendus impatiemment par les *geonim* en place.

Il existait ainsi une rivalité forte entre les *geonim* de Babylonie et ceux de Palestine. Cette rivalité put par exemple prendre l'aspect d'une controverse calendaire en 921-922, mais aussi de l'excommunication des juifs d'Égypte se référant au Talmud babylonien par le *gaon* de Palestine Shelomo b. Yehuda (en fonction de 1025 à 1051). Jusqu'au X^e siècle au moins, cette rivalité se fit en faveur des académies babyloniennes, les plus prestigieuses notamment parce que le Talmud babylonien était le plus élaboré et le plus suivi. L'arrivée des Fatimides, dynastie califale chiite, sur la scène méditerranéenne et sa conquête de l'Égypte puis de la province de Syrie-Palestine dans les années 970 changea la donne. Projetant d'envahir l'Irak pour en chasser les Abbassides considérés comme des usurpateurs, les Fatimides, d'abord installés dans l'actuelle Tunisie et en Sicile, contrôlaient des territoires où les populations juives étaient nombreuses et actives. De manière très pragmatique, ces califes cherchèrent tous les moyens possibles pour affaiblir les Abbassides. Le commerce en faisait partie et la documentation de la Geniza témoigne à quel point les juifs maghrébins étaient actifs dans le commerce en Méditerranée ainsi qu'en mer Rouge et dans l'océan Indien. Les Fatimides ne tenaient pas à ce qu'une partie importante des juifs de leurs territoires aient

comme référence religieuse et juridique des *geonim* de Babylonie hors de contrôle et dont la proximité, au moins géographique, avec le califat de Bagdad pouvait leur sembler dangereuse. Sans que l'on soit capable de mettre en évidence des liens clairs, il apparaît en tout cas que l'académie talmudique de Jérusalem, ville aux mains des Fatimides à partir des années 970, connut dès lors un essor important tandis que le gaonat de Babylonie déclina et finit par disparaître vers 1040 pour ne ressusciter, sous une forme très affaiblie, qu'au XII^e siècle. La disparition des académies babyloniennes eut pour conséquence la migration des élites juives irakiennes vers la Palestine, ainsi qu'un développement des infrastructures administratives de l'académie talmudique de Palestine. Il semble assez clair que dans la première moitié du XI^e siècle, les juifs rabbanites d'Égypte se ralliaient désormais massivement à l'autorité du *gaon* palestinien lui-même reconnu par les autorités fatimides.

2. Le chef des juifs d'Égypte et le gaonat de Palestine : une nouvelle histoire d'opposition

Si l'on ne peut attester de manière claire du rôle des Fatimides dans l'essor du gaonat de Palestine, en Égypte même ils contribuèrent à la naissance de deux institutions centrales du judaïsme rabbinique égyptien. Il s'agit de celle du Chef des Juifs (*ra'is al-yahûd*), titre donné par le pouvoir musulman et du *nagid*, titre octroyé par le *gaon* pour confirmer et conférer une légitimité religieuse à la personnalité choisie par le prince. En dépit des débats historiographiques qui existent encore autour de cette dernière institution c'est, semble-t-il, sous l'égide de deux frères, Yehudah b. Saadya (m. 1078) puis Mevorakh (m. 1111) que ces deux institutions qui n'en font souvent qu'une se développèrent dans un contexte de détournement progressif des Fatimides de la Palestine ainsi que d'un gaonat de plus en plus affaibli. Dans les années 1070, la pression des turcs seldjoukides obligea d'abord le gaonat à évacuer Jérusalem pour Tyr puis, avec les croisades, c'est à Damas que l'académie palestinienne trouva finalement refuge. Durant la même période, en Égypte, après une guerre civile (1065-1074), le pouvoir passa aux mains non plus du calife mais du vizir Badr al-Jamâlî (m. 1094) qui réorienta la politique fatimide vers le sud, tandis que les élites juives égyptiennes cherchaient à gagner en autonomie vis-à-vis du gaonat. C'est donc dans ce contexte qu'apparut la nouvelle charge de *ra'is al-yahûd*. Bien que théoriquement sous la juridiction du *gaon* de Palestine, la personnalité à qui se titre était octroyé par les autorités était un juif bien en cour censé représenter tous les juifs d'Égypte adhérant au judaïsme rabbinique. Le rôle des Fatimides dans cette autonomisation des juifs d'Égypte est difficile à cerner, mais, en 1082, lorsque Badr démit Mevorakh de sa charge pour nommer à sa place un certain David ben Daniel, un pas fut clairement franchi dans ce sens.

Issu d'une lignée prestigieuse de juifs d'Irak, une famille d'exilarques qui se revendiquaient de la descendance du roi David et nommé *ra'is al-yahûd*, il se déclara juge suprême des juifs d'Égypte et procéda aux nominations des divers juges provinciaux et aux autres fonctions religieuses en lieu et place du *gaon* Evyatar ha-Kohen (en fonction de 1083 à 1111). Lorsqu'en 1094, Mevorakh fut réintégré dans ses fonctions initiales par le nouveau vizir al-Afdal (m. 1121), Evyatar lui conféra le titre de *nagid* qui venait, dans l'esprit du *gaon*, recouvrir celui de *ra'is al-yahûd*. Paré de cette double

onction musulmane et gaonique, Mevorakh n'en ressortait que grandit auprès des populations juives locales. L'installation du *gaon* dans la banlieue de Damas au début du XII^e siècle acheva de réduire à néant son autorité sur les juifs d'Égypte désormais soumis au seul *ra'is al-yahûd-nagid*, Cependant, même très affaiblie, la source de la légitimité religieuse du *nagid* se trouvait désormais sur le territoire d'ennemis mortels des Fatimides et cela constituait un potentiel danger.

3. 1127, une année décisive

En 1126, le fils et successeur de Mevorakh, Moïse, laissa sa place dans des circonstances encore peu claires. Les membres de l'académie talmudique comprirent qu'il y avait là une opportunité de rendre à l'académie son prestige au moment où le calife reprenait le contrôle d'un certain nombre d'outils du gouvernement confisqués par son ancien vizir. Ils avaient compris que le seul moyen de restaurer le pouvoir de l'académie était de venir au Caire. Ce fut à Masliah, fils et petit-fils de *geonim*, qu'incomba la tâche de réunir toutes les institutions sur une seule et même tête. En 1127, la nomination de Masliah à la fois comme *gaon* et *ra'is al-yahûd* par décret califal, l'octroi à ce dernier du titre honorifique officiel de *jalâl al-mulk* (splendeur du royaume), caractéristique des hautes fonctions administratives du califat, témoigne à la fois de la reconnaissance par l'académie de l'importance prise par la fonction de *ra'is al-yahûd*, désormais la seule reconnue officiellement par le puissant califat d'Égypte ainsi que la nécessité, à ce moment, pour les Fatimides, de choisir un Chef des Juifs qui ne soit plus seulement un homme du pouvoir musulman, mais aussi une personnalité dont la stature religieuse et le prestige étaient incontestables.

Il s'agissait de lui permettre d'imposer son autorité non seulement à des communautés juives rabbiniques locales mais aussi à celles installées au Yémen ou en Inde et dont les Fatimides avaient grand besoin pour assurer leur stratégie commerciale qui ne permettait rien moins que leur survie. 1127 constitue une véritable rupture qui symbolise d'une part la force et la prospérité de la communauté juive égyptienne et d'autre part la domination désormais incontestable de l'académie palestinienne sur ses anciennes rivales babyloniennes. C'est donc une académie renforcée et une communauté juive soutenue par le califat fatimide qu'à la fin des années 1160 Moïse Maïmonide (m. 1204) s'installa en Égypte et s'imposa peu à peu comme l'autorité spirituelle majeure du judaïsme rabbinique par-delà l'océan Indien et la Méditerranée. Son implication, avec son frère, dans le commerce maritime, son poste de médecin de cour sous les successeurs des Fatimides après 1171, et son immense savoir en font un exemple typique des grandes personnalités juives installées en Égypte aux XI^e-XII^e siècles. En 1177, sa désignation comme *ra'is al-yahûd*, fonction qui resta dans sa famille jusqu'au XIV^e siècle, témoigne de cette reconnaissance par le pouvoir musulman et de son immense prestige intellectuel.

Références bibliographiques

COHEN M. R., *Jewish Self-Government in Medieval Egypt : The Origins of the Office of Head of the Jews, ca. 1065–1126*, Princeton, Princeton University Press, 1980.

RUSTOW M., *Heresy and the Politics of Community. The Jews of the Fatimid Caliphate*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 2008.